



L'Europe s'engage en Bretagne / Avec les Fonds européens approuvés pour le développement rural / (Fonds européen agricole pour le développement rural)

COMPTE-RENDU DE REUNION COMITE CONSULTATIF DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE RNR « Landes, prairies et étangs de Plounérin » Plounérin – le 07/03/2019

Présents : Copie de la feuille d'émargement jointe à ce compte rendu.

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- La réserve en 2018,
- Bilans technique et financier des opérations 2018,
- Présentation et validation du programme d'actions et du budget prévisionnel 2019,
- Questions diverses

Un diaporama a été présenté lors de cette réunion. Il est joint en annexe à ce compte rendu. Celui-ci reprend les principaux points ayant fait l'objet de décisions ou de discussions.

Mona Bras (Région Bretagne) introduit la réunion et remercie l'ensemble des participants de leur venue à Plouaret.

Il est rappelé qu'un ensemble de documents a été produit pour cette réunion pour permettre à chacun de prendre connaissance des actions menées en 2018, accessible sur le site internet <http://etang-moulin-neuf.n2000.fr/> :

- le rapport d'activités 2018,
- 12 comptes rendus d'opérations relatifs aux actions les plus marquantes de l'année.

Patrick L'Héréec (Maire de Plounérin- Président du Comité de Pilotage Etang du Moulin Neuf) souhaite également la bienvenue aux participants.

• La réserve en 2018 ;

David Menanteau (Lannion-Trégor Communauté) commence l'exposé en rappelant le fonctionnement de la réserve, les enjeux qu'elle porte et les opérations prévues pour répondre à ces enjeux. Les personnes qui sont intervenues sur la réserve en 2018 (personnels de Lannion-Trégor Communauté, Maxime Chapelle en service civique et Gwendal Breton en stage de longue durée à LTC) sont présentées. Il est indiqué qu'en plus de l'action de ce personnel, des **partenariats** permettent au gestionnaire de mener à bien un grand nombre d'opérations. A noter qu'en 2018, le partenariat avec le Département des Côtes d'Armor s'est vu renouvelé et renforcé.

Valérie Le Bars (Conseil Départemental des Côtes d'Armor) rappelle l'engagement historique du Département pour le site de l'Etang du Moulin Neuf. Depuis son acquisition en 1997, le Département a participé financièrement aux travaux, aux études et à la gestion du site (pour près de 160 000 €). Pour prolonger ce partenariat, le Conseil Départemental a décidé en juillet 2018 de donner au site le classement d'**Espace Naturel Sensible**. Outre la reconnaissance, ce classement permet l'accompagnement financier des actions prévues au plan de gestion. De plus, le Département travaille avec la commune et Lannion-Trégor Communauté à la mise en place d'**une zone de préemption au titre des Espaces Naturels Sensibles sur Plounérin**. Cet outil est particulièrement pertinent pour aider à renforcer la cohérence du périmètre de la réserve. Une réunion s'est tenue en février 2019, avec les acteurs associés (chambre d'agriculture et acteurs de la chasse), pour que le projet aboutisse au cours de l'année.

• Bilans technique et financier des opérations 2018;

David Menanteau rappelle, par objectif à long terme l'ensemble des opérations qui ont été menées sur l'année. 65 opérations étaient prévues, 61 ont été réalisées ou sont en cours de

réalisation/finalisation. Les dépenses sont allées au-delà du montant prévu en début d'année : 146 k€ réalisé au lieu de 131 k€ prévu.

Germain Sol Dourdin (Lannion-Trégor Communauté – Conseiller délégué aux Espaces Naturels) fait remarquer que ce dépassement financier a été rendu possible par une augmentation des recettes prévues au titre des Contrats Natura 2000 et également par **l'effort consenti par Lannion-Trégor Communauté**.

Sur l'objectif à long terme « 1- Préserver et améliorer les habitats de prairies, de tourbières et de landes humides », il est précisé que cet objectif revêt une responsabilité majeure pour le site, étant donné la richesse du patrimoine naturel présent. Ceci explique **la part importante du budget** consacrée à cet objectif (43 % des dépenses réalisées sur le site). Les actions menées correspondent bien à celles d'une première année de réalisation de plan de gestion : beaucoup de travaux de restauration, notamment pour les landes humides.

La présentation de **l'outil brise-fougère** fait notamment l'objet de quelques explications par son concepteur Gilbert Le Boloach. L'outil a été conçu avec une grande modularité en termes de traction possible (animale ou mécanique) et de gabarit.

Emmanuel Holder (Bretagne Vivante – conservateur des réserves des Monts d'Arrée) témoigne de la bonne efficacité de ce type d'outils lors d'une utilisation en lune montante et indique qu'il a pu permettre la reconquête d'habitats patrimoniaux sur les réserves dont il a la gestion.

Sur Plounérin, il est encore tôt pour voir l'effet à l'échelle de la parcelle ; néanmoins les cassures observées sur les frondes de fougères montrent que l'outil fonctionne comme le gestionnaire le souhaitait.

L'outil va être déployé sur l'ensemble du territoire de Lannion-Trégor Communauté en 2019.

Sur l'objectif à long terme « 2-Préserver les habitats d'eaux libres et leurs fonctions », il est rappelé la nécessité d'appliquer le scénario proposé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel et validé par la Préfecture de Région. Le CSRPN a également demandé la mise en place de suivis pour évaluer les effets de cette gestion.

Un **groupe technique spécifique a été créé** pour suivre ce sujet. Une réunion a eu lieu en janvier 2019 pour échanger sur les actions menées. Le compte-rendu de cette réunion est téléchargeable sur le site <http://etang-moulin-neuf.n2000.fr/>. Cette réunion associait le gestionnaire de la réserve, la DDTM 22, l'Agence Française de la Biodiversité, la Fédération de pêches des Côtes d'Armor, l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques du Léguer, le Comité des Bassins Versants de la Lieue de Grève, le Groupe Mammalogique Breton et le Conservatoire Botanique National de Brest.

En résumé, le groupe de travail a retenu les principes suivants :

- poursuivre la gestion des niveaux d'eau par la vanne de fond,
- poursuivre la mise en œuvre des suivis prévus,
- mettre en place une communication pour expliquer la gestion choisie.

Sur ce dernier point, deux outils de communication sont présentés à l'assemblée : un panneau à mettre en place sur site et une plaquette d'informations plus détaillée.

A leur lecture **Mona Bras** et **Patrick L'Héréec** interpellent le gestionnaire sur la place donnée **au breton** dans ce document.

David Menanteau précise que pour l'ensemble des documents réalisés pour communiquer sur la réserve, le choix a été fait de traduire au minimum les titres en breton pour que le document reste lisible. Ce principe a aussi été appliqué pour des documents techniques, comme l'atteste le rapport d'activité 2018 où tous les titres ont été traduits.

Par ailleurs :

- un autocollant de la réserve a été créé en breton,
- un fléchage routier en breton a été ajouté car il manquait,
- des animations nature en breton ont lieu tous les ans sur la réserve.

Mona Bras et **Patrick L'Héréec** rappellent leur attachement à ce que cette langue soit utilisée fortement dans les outils d'information/communication.

Emmanuel Holder indique que, dans les Monts d'Arrée, le choix a été fait de valoriser la langue bretonne par la mise en place d'un programme d'animations. Malheureusement, l'expérience a montré, sur ces sites, une très faible participation de bretonnants, et ce malgré la mobilisation des réseaux dédiés.

La présentation des opérations menées sur l'Objectif à long terme « 4- Maintenir les fonctions et la diversité des milieux (mosaïque d'habitats) » a permis à **4 propriétaires privés** de présenter les actions menées sur leurs parcelles par les étudiants en **BTS Gestion, Protection de la Nature et Animation du Lycée de Suscinio (Morlaix)**.

Trois groupes sont déjà intervenus auprès de 3 propriétés privées, chez M. et Mme Roux, chez Mmes Le Guevel/Richard et chez M et Mme Beuvelot.

Le principe du partenariat est le suivant : les étudiants réalisent un plan de gestion simplifié, ce qui permet à la fois de mieux connaître la biodiversité présente chez soi et de choisir les actions les plus opportunes à mettre en œuvre. Suivant l'importance des actions à mener, certaines sont mises en œuvre directement par les propriétaires, d'autres par des étudiants du lycée et d'autres encore par des entreprises.

Par exemple, les étudiants en BTS GPNA sont intervenus en 2018 (et début 2019) :

- chez M et Mme Roux : une boucle de randonnée a été aménagée (en collaboration avec l'association Béaj Vad), des mares ont été restaurées et un abri pour les chauves-souris aménagé,
- chez M et Mme Beuvelot, des arbres qui colonisaient la lande ont été abattus. Ce chantier a permis au rouleau brise-fougère d'être déployé sur la parcelle
- chez Mmes Richard/Le Guevel, un chantier de coupe de résineux a été mené dans une Moliniaie.

Les propriétaires saluent à l'unanimité l'intérêt et le plaisir de voir ce type d'actions menées chez eux. La motivation et la qualité des interventions des étudiants sont également indiquées.

Mona Bras s'inscrit dans cette même satisfaction et souligne l'investissement et le sérieux des jeunes lycéens de Morlaix, en rappelant que les lycées sont de compétence Région.

Mme Le Guevel indique qu'elle apprécie le rôle de médiateur que peut jouer la réserve entre elle et l'agriculteur qui occupe ses terrains. Certaines règles sont plus facilement respectées lorsqu'elles sont expliquées par le conservateur de la réserve.

M Beuvelot s'interroge sur la place laissée au bois sur la réserve. De nombreuses actions présentées consistent en la suppression d'arbres : seraient-ils à considérer dans tous les cas comme des dégradations du patrimoine naturel ?

David Menanteau précise que suivant les parcelles, le contexte et la valeur écologique de chacun des habitats naturels des objectifs différents sont assignés. Les opérations de coupes de ligneux ont été menées dans **des landes** pour lesquelles le stade ouvert est recherché. Sur d'autres secteurs de la réserve des bois présentent un niveau de patrimonialité intéressant (saulaie marécageuse, hêtraie-chênaie,...). Dans ce cas, c'est le stade arboré qui est favorisé.

Sur le Facteur Clé de Réussite « La Connaissance du Patrimoine Naturel », le faible montant des dépenses dédié à cette action ne doit pas laisser croire qu'aucune action d'importance n'a été menée. D'une part, le travail en régie, avec les partenaires et avec des bénévoles a permis de réaliser plusieurs suivis naturalistes (sur les amphibiens, les odonates, les oiseaux, la flore patrimoniale...) et des inventaires (mycologie et hétérocère). D'autre part, la réserve a été retenue pour participer à deux programmes d'actions d'importance régionale à européenne.

Ainsi, **Lionel Picard** (*Groupe d'étude des invertébrés armoricains*) présente les inventaires réalisés sur la réserve :

- sur les insectes pollinisateurs, avec le programme **Syrph the Net**,
- sur les coléoptères aquatiques, avec le programme **ICOCaM**.

La découverte d'une première mention régionale pour une espèce de coléoptère aquatique et de la Sangsue Médicinale démontrent notamment de l'intérêt de mener ces études. Mais plus qu'une liste d'espèces, ces protocoles permettent de réfléchir **à l'intégrité, à la gestion et à la particularité des habitats**. Ils constituent donc un outil pour orienter le gestionnaire.

Pour les insectes pollinisateurs, les deux premières années du programme (2018-2019) sont dédiées à la collecte d'individus. Il convient donc d'attendre 2020 pour connaître les résultats de l'étude.

Les actions liées à l'accueil du public font l'objet d'une présentation. Il est souligné que les opérations les plus importantes seront **finalisées en 2019**.

Mme Grison demande quelques précisions sur l'opération « Développer les sciences participatives », pour laquelle elle serait intéressée de s'investir. **David Menanteau** indique que cette action n'est mise en œuvre que partiellement pour l'instant. Depuis 2014, un inventaire participatif des amphibiens a lieu sur la réserve, en partenariat avec la Fédération des chasseurs de Côtes d'Armor et le Lycée de Suscinio. L'objectif est de développer d'autres actions pour créer un réseau de bénévoles actifs. Cette action pourrait s'appuyer sur les bénévoles de la section de Morlaix de Bretagne Vivante.

Enfin, pour la « Gestion pérenne », la disponibilité de l'**ONCFS** est rapportée. Le gestionnaire a en effet sollicité la structure en 2018, et suite à cela, une rencontre s'est très rapidement organisée sur le terrain. L'ONCFS a ensuite effectué deux sorties de contrôle mais n'a pas constaté d'infraction malgré le signalement de motocross sur le nord de la réserve.

Au-delà d'un relevé quantité des opérations, le gestionnaire souligne la stratégie partenariale qui est menée sur le site. **Proximité, démarches de qualité sociale et environnementale** sont recherchées autant que possible. Le partenariat avec le lycée de Suscinio est un exemple de cette manière de fonctionner : le site constitue pour les étudiants un terrain de mise en application pour de nombreux enseignements dispensés lors de la formation du BTS Gestion, Protection de la Nature et Animation souligne **Yannick Hergoualc'h** (*Lycée Suscinio*). Des projets tutorés (chez Mmes Richard/Le Guevel et sur les boisements), des journées de chantiers et des inventaires ont été menés tout au long de l'année. En équivalence, l'intervention des BTS GPNA sur la réserve représente 0,73 ETP.

• **Présentation et validation du programme d'actions et du budget prévisionnel 2019;**

La liste des opérations prévues en 2019 est distribuée à l'assemblée et complétée par la présentation de son incidence financière. Le programme n'amène aucune remarque des personnes réunies qui les valident donc.

Aucune **« Questions diverses »** n'est amenée à la discussion, **Germain Sol-Dourdin** offre à l'assemblée une synthèse des présentations et des échanges qui ont eu lieu lors d'après-midi : les opérations présentées rassemblent en un site celles que nous rencontrons globalement dans l'action publique : prendre en compte des enjeux écologiques, humains et économiques pour en faire un projet qui rassemble et construit un développement équilibré d'un territoire. Il indique que la démarche menée à Plounérin est celle que Lannion-Trégor Communauté développe sur chacun des 50 sites naturels qu'elle gère et met en valeur directement ou indirectement avec une équipe constituée de 11 agents.

Mona Bras clôt la réunion en se félicitant de la qualité des actions menées sur cette réserve naturelle régionale et par l'invitation à venir découvrir comment le projet se développe lors du prochain comité de gestion du site.